

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise

.....
.....
.....
.....
Siren/Siret :

Etablissement bénéficiaire

**GROUPE SCOLAIRE
SAINTE LOUISE DE MARILLAC
3 Boulevard du Nord
93340 LE RAINCY
Code TA de l'Etablissement : 930028**

Contact de l'entreprise

Nom :
Téléphone :

Prénom :
Adresse mail :

Calcul de la taxe d'apprentissage

Votre masse salariale 2019 : €
X 0,68 % = €
Solde Etablissement de de 13% TA 2020 : €

Subvention en Matériel déductible : €
Bonus Alternant déductible : €

Montant de Votre Versement : €

Au profit de l'Etablissement : GROUPE SCOLAIRE SAINTE LOUISE DE MARILLAC
Code UAI de l'Etablissement : 093 09 29 E

Mode règlement

- Par Chèque

Banque N°

A l'ordre de GROUPE SCOLAIRE SAINTE LOUISE DE MARILLAC

- Ou par Virement

IBAN BIC :

Merci de bien vouloir mentionner votre n° Siret en libellé de virement